



PRINCIPALES TENDANCES MIGRATOIRES



Un camion chargé de migrants en route
vers la Libye traverse Agadez (Niger).
© OIM 2016/Amanda NERO

Introduction :

Principales tendances migratoires

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord comprennent en tout 10,4 millions d'immigrants et 21,8 millions d'émigrants, soit, respectivement, 1,6 % et 3,4 % des 633,2 millions d'habitants qu'elles comptaient en 2019, selon les estimations du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies¹. Ce niveau général de migrations internationales est relativement faible (immigration) ou modéré (émigration) par rapport au ratio mondial de migrants dans la population, estimé à 3,5 %. Cette moyenne cache toutefois d'importantes variations entre les deux régions et entre les pays à l'intérieur de chacune d'elles².

En Afrique du Nord, les trois pays centraux du Maghreb – le Maroc, l'Algérie et la Tunisie – sont principalement des pays d'origine, et leurs émigrants, qui représentent entre 4,5 % et 8,6 % de leur population, se rendent majoritairement en Europe. Les migrants étrangers présents sur leur territoire, dont beaucoup sont des résidents de longue date venant d'Afrique de l'Ouest, sont peu nombreux. La Libye connaît des tendances opposées. Malgré le chaos politique et la guerre civile, elle reste un pays de destination pour des centaines de milliers de migrants employés sur place. Les ressortissants libyens sont toujours peu nombreux à migrer à l'étranger, malgré des déplacements internes importants. Dans tous ces pays, une part relativement faible de migrants cherche à transiter vers l'Europe, contrairement à des préjugés courants.

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont à la fois des pays d'origine et de destination de migrations avant tout intrarégionales et généralement temporaires. Les retours au pays représentent une part importante de l'immigration annuelle, et la plupart des pays ont un solde migratoire faible. Le Burkina Faso et le Mali sont des pays d'émigration clés, tandis que la Côte d'Ivoire est un grand pays de destination. Depuis son indépendance, il y a 60 ans, elle n'a pas cessé d'attirer des migrants de toute l'Afrique de l'Ouest et au-delà, sauf pendant les troubles politiques et civils au début des années 2000.

La présente section s'intéresse aux principales tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, ainsi qu'à l'intérieur et au départ de ces régions.

¹ Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population (2019). Selon les estimations des Nations Unies, l'Afrique du Nord englobe l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie ; tandis que l'Afrique de l'Ouest comprend le Bénin, le Burkina Faso, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, Sainte-Hélène, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

² Il convient de noter qu'il s'agit d'estimations des populations de migrants internationaux, fondées sur les statistiques de recensements nationaux qui, dans les pays de cette région, peuvent dater de plusieurs années. Ces chiffres ne rendent pas compte de la dynamique des migrations transfrontalières ni des mouvements irréguliers et de courte durée.

Les principales raisons de migrer, telles qu'invoquées par les migrants interrogés en Afrique de l'Ouest et du Nord – pays de destination, de transit ou d'origine – sont la recherche d'emploi, la famille et les études. La fuite d'un conflit, de l'insécurité politique ou des persécutions et la quête d'une protection internationale n'apparaissent pas comme des causes fréquentes. En revanche, le besoin de protection est le motif le plus souvent cité par les migrants africains qui arrivent en Europe de manière irrégulière après avoir traversé la mer Méditerranée. Ce décalage entre les raisons invoquées en Afrique du Nord et de l'Ouest et les motifs donnés en Europe peut signifier que les demandeurs d'asile n'ont pas d'autre choix que de voyager clandestinement vers des pays dans lesquels ils peuvent déposer une demande. Il souligne également la prévalence de la migration mixte sur ces routes, et fait apparaître que les motifs et le projet de migration peuvent évoluer au cours du voyage sous l'effet des conditions vécues dans les pays situés le long de la route empruntée. Même si les motivations initiales de quitter le pays d'origine ont pu être d'une autre nature, la violence et les abus vécus dans les pays de transit ont pu les amener à traverser la Méditerranée pour trouver protection en Europe. La différence entre les motifs de migrer cités pourrait aussi donner à penser que demander l'asile en Europe est perçu par les demandeurs d'emploi migrants comme le meilleur moyen d'obtenir un statut régulier.

Malgré des progrès ces dix dernières années, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord manquent cruellement de données statistiques et de données empiriques sur la migration et les questions connexes. Cette lacune limite la possibilité de parvenir à une compréhension approfondie et nuancée des dynamiques migratoires à l'œuvre et d'éclairer la formulation des politiques. Dans les dix chapitres qui composent la présente section, les auteurs s'appuient sur les éléments factuels disponibles – issus du programme Sécurité, soutien et solutions le long de la route de la Méditerranée centrale financé entre autres par le Département du développement international du Royaume-Uni – pour présenter les modèles et tendances migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest et en Méditerranée.

Les recensements de population des années 2010 sont la principale source de connaissances fiables en matière d'émigration et d'immigration dans les pays qui ont inclus dans leurs questionnaires des questions spécifiques relatives aux membres absents des ménages. Les recensements donnent des nombres totaux, mais ils ne saisissent au mieux que les caractéristiques individuelles les plus élémentaires des migrants. En outre, ils fournissent une description minimale des populations de migrants à la date du recensement, livrent très peu d'informations sur les flux, et sont muets sur les tendances. Les fonctions administratives ordinaires, qui sont potentiellement la source de données la plus riche sur les flux migratoires et le statut des migrants, ne sont pas recueillies ou traitées régulièrement (Fargues, chapitre 1 du présent ouvrage).

Dans ce contexte, le flux continu de données de première main recueillies sur le terrain par la Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM et l'initiative 4Mi (Mixed Migration Monitoring Mechanism initiative) du Mixed Migration Center contribuent de manière déterminante aux connaissances quantitatives sur la mobilité, les déplacements et la migration en Afrique du Nord et de l'Ouest, et sur les routes migratoires. Ces données fournissent également des informations uniques sur des aspects tels que la protection et les besoins des migrants, les groupes vulnérables, la migration irrégulière et les pratiques des passeurs. Les publications et les bases de données librement accessibles de la MSD et de la 4Mi permettent de suivre les évolutions en temps réel et, par conséquent, de surveiller potentiellement les incidences des politiques sur la migration et les migrants. Les étapes suivantes devraient consister à s'attaquer aux sources de biais potentiels et à intensifier les efforts visant à intégrer des données opérationnelles et statistiques (Fargues, chapitre 2 du présent ouvrage).

Ces dernières années, les médias sociaux et d'autres sources de données non traditionnelles sont devenus des sources d'information potentiellement complémentaires sur les modèles et données relatifs à la migration. Les informations librement disponibles de la plateforme publicitaire de Facebook, par exemple, permettent de ventiler les données par pays d'origine et de résidence et d'estimer que la population de migrants dans les pays d'Afrique est de 10,5 millions de personnes, dont 5 millions originaires d'un autre pays du continent (Rampazzo et Weber, chapitre 3 du présent ouvrage).

De 2016 à 2019, le volume et les itinéraires des flux migratoires en Méditerranée ont considérablement changé. Les routes maritimes de migration irrégulière de l'Afrique vers l'Europe évoluent rapidement en fonction des risques, des obstacles et des chances. Les risques et les obstacles (arrestation, détention et expulsion) se trouvent en Afrique avant la traversée, en mer (notamment les patrouilles de gardes frontière dans les eaux libyennes et les

naufages) et après la traversée, au moment de débarquer en Europe. Les chances sont notamment les conditions météorologiques et l'espoir des passeurs que des secours arriveront. Les migrants et les passeurs s'adaptent sans cesse aux politiques adoptées par l'Union européenne et les pays africains pour contourner les obstacles. Si la route de la Méditerranée centrale était la plus fréquentée d'avril 2016 (en raison de la fermeture effective de la route de la Méditerranée orientale après la déclaration commune de l'Union européenne et de la Turquie) à la fin de 2017, les années 2018 et 2019 ont été marquées par une désaffection de la route de la Méditerranée centrale menant à l'Italie et à Malte au profit de la route de la Méditerranée occidentale menant à l'Espagne. Enfin, une réactivation de la route de la Méditerranée orientale en direction de la Grèce a été observée en 2019 (Fedorova et Shupert, chapitre 4 du présent ouvrage).

Malgré la guerre civile en Libye depuis 2014, ce pays attire toujours un grand nombre de travailleurs migrants. En effet, la plupart des quelques 650 000 migrants présents en Libye à la mi-2019, selon la MSD, avaient l'intention de rester dans le pays, seuls quelques-uns envisageant de gagner l'Europe. Ces migrants avaient fait le voyage en Libye en raison des possibilités d'emploi du marché du travail local, attirés par les salaires relativement élevés et la perspective d'envoyer des fonds à leur famille. C'est particulièrement le cas des migrants venant de quatre des pays limitrophes de la Libye – l'Égypte, le Soudan, le Niger et le Tchad –, qui représentent 62 % de l'ensemble de la population de migrants en Libye. En outre, les données de la MSD portent à croire que plus le temps passé en Libye s'allonge, meilleures sont les conditions d'emploi des migrants et leurs moyens de rapatrier des fonds dans leur pays d'origine. Or, quelle que soit la durée de leur séjour, les migrants évoquent généralement un mauvais accès aux services de santé et aux autres services, et une absence de protection contre les risques afférents au conflit dans le pays, leur statut irrégulier aggravant les choses (Teppert et Rossi, chapitre 5 du présent ouvrage).

Le statut de migrant irrégulier et l'emploi informel sont courants dans les pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale. Tous les États ont adopté des lois sanctionnant les migrants en situation irrégulière, le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains, même si tous ne les mettent pas en œuvre de la même façon. Depuis 2018, les retours forcés de migrants au départ de l'Algérie vers le Niger se sont intensifiés, après que l'Algérie a renforcé la mise en œuvre de la loi n° 08-11 de 2008 relative aux conditions d'entrée, de séjour et de circulation des étrangers en Algérie. Si certains de ces migrants sont originaires du Niger, d'autres viennent d'autres pays d'Afrique et se retrouvent temporairement au Niger lors de leur retour vers leur pays. Dans le même temps, le nombre de migrants qui entrent au Niger pour se rendre en Europe a diminué par suite de l'application, par ce pays, de la loi 2015-36 réprimant le trafic illicite et la traite de migrants. Depuis, la direction, le volume et la composition des flux migratoires vers, à travers et depuis le Niger (Yuen, chapitre 6 du présent ouvrage) ont considérablement changé.

Les candidats africains à la migration ont toujours moins de chance que les autres migrants de migrer vers leurs destinations internationales préférées. Parmi ceux qui souhaitent migrer, très peu forment des plans concrets à cet effet, et très peu parmi ceux qui prévoient de migrer en Europe ont des chances de le faire. Les migrants d'Afrique du Nord ont davantage tendance à réaliser leurs projets de migration que les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, les caractéristiques socioéconomiques des migrants, les politiques migratoires et les possibilités en constante évolution influent sur la volonté des candidats à la migration et sur les possibilités de concrétiser leurs projets de migration (Schöfberger, Acostamadedo, Borgnäs et Rango, chapitre 7 du présent ouvrage).

Les mégadonnées peuvent constituer une solution face à la demande des États de pouvoir anticiper les tendances migratoires futures. La migration aux fins de protection internationale est la plus imprévisible ; s'il était possible d'anticiper ces flux, les pays d'accueil et les communautés locales pourraient mieux préparer leurs interventions en réponse aux crises. L'indice des facteurs de répulsion est un outil innovant élaboré par le Bureau européen d'appui en matière d'asile pour surveiller les situations de nature à provoquer des migrations forcées dans les pays où les statistiques en la matière sont lacunaires, voire inexistantes. Cet indice est construit en associant une base de données mondiale d'informations diffusées par des médias sur support papier ou électronique sur les conflits et d'autres sources de déplacement dans les pays d'origine à des données administratives relatives à l'asile dans les pays de destination. Il a fait apparaître une étroite corrélation entre les facteurs de répulsion en Libye et les demandes d'asile en Italie en 2018 et 2019 avant la fermeture de la route maritime entre ces deux pays. Cependant, il est recommandé d'utiliser plus avant l'indice des facteurs de répulsion afin d'évaluer la solidité de cette méthode et son applicabilité dans divers contextes (Melachrinou, Carammia et Wilkin, chapitre 8 du présent ouvrage).

La mobilité est, et a toujours été, au cœur des pratiques économiques, sociales et culturelles au Sahara et au Sahel. Les bergers, les éleveurs et les commerçants se déplacent aujourd'hui comme hier. La transhumance est une activité traditionnelle fondée sur l'utilisation de grands espaces pour compenser l'aridité des terres et les aléas climatiques. Les vastes territoires concernés depuis des temps immémoriaux en Afrique de l'Ouest s'étendent maintenant sur plusieurs États souverains. Un examen des mouvements de transhumance de longue date en Mauritanie et par-delà le territoire de ce pays montre que ces flux présentent beaucoup de traits communs avec les mouvements migratoires dans la région et s'y superposent parfois, par exemple ceux en direction du Mali et du Sénégal et au-delà, vers d'autres États en Afrique, les États du Golfe et l'Europe (Godde, chapitre 9 du présent ouvrage). C'est pourquoi les conflits susceptibles d'éclater entre les bergers en transhumance et les agriculteurs sédentaires sont devenus un brandon de discorde pour les États modernes d'Afrique de l'Ouest. Afin de gérer ces tensions et de réglementer le pastoralisme, des associations de bergers d'Afrique de l'Ouest et du Centre et l'OIM ont mis en place un outil de suivi de la transhumance (Jusselme, chapitre 10 du présent ouvrage).